

Département des YVELINES  
Arrondissement de RAMBOUILLET  
Canton de MONTFORT L'AMAURY  
MAIRIE DE MERE

COMPTE RENDU DU

CONSEIL MUNICIPAL du 28/03/2014

Date de convocation  
24/03/2014

L'an deux mil quatorze

Le 28 mars 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la  
Mairie en séance publique sous la présidence de

Date d'affichage  
24/03/2014

Monsieur Michel RECOUSSINES, Maire,

**Etaient présents :**

Mr Simon COULOMBEL, Mr Alain MOLLE, Mmes Sylviane  
DUQUENOY, Dominique CHESNEAU, C. JUMEL-  
TROUFLEAU, Mr Serge BISSONNET, Mme Isabelle BONNUIT,  
Mr Michel MERCIER, Mme Françoise BUSTARRET, Mr Patrick  
MARIE, Mme Françoise DOUCET-PREVOT, Mr Philippe  
CLEMENCE, Mme Isabelle DEMONCHY, Mr Alain DAMIENS,  
Mr Alain COLOMBI, Mme Sandrine PAPON, Mr Guillaume  
CORNILLEAU, Mme Monique BOURG,

**Nombre de Conseillers Absents : 0**

En exercice : 19

Votants : 19

Présents : 19

Mr Alain MOLLE a été élu secrétaire.

**1- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Suite aux élections Municipales du 23 Mars 2014, Monsieur le Maire, Michel RECOUSSINES, fait l'appel de chaque conseiller élu et déclare les élus du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

**2- ELECTION DU MAIRE**

Monsieur Michel RECOUSSINES cède la présidence de l'assemblée au doyen, Monsieur Simon COULOMBEL.

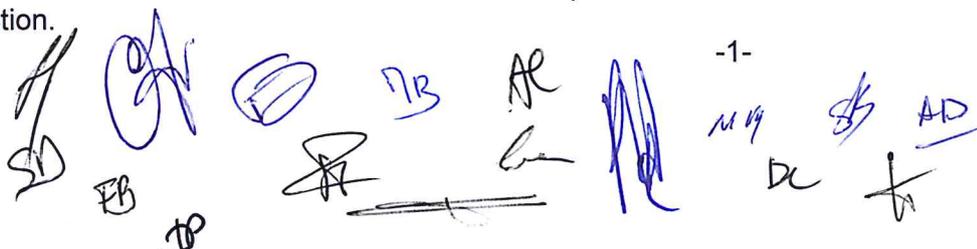
Sont nommés :

-secrétaire de séance : Mr Alain MOLLE

-assesseurs Mme Dominique CHESNEAU et Mr Michel MERCIER

Pour le poste de maire, Monsieur Simon COULOMBEL fait appel de candidature.

Monsieur Michel RECOUSSINES fait acte de candidature ainsi que Monsieur Alain COLOMBI qui lit une déclaration.

-1-  


Le vote a lieu à bulletins secrets ; après dépouillement par les assesseurs, Monsieur Simon COULOMBEL proclame les résultats :

-Mr Michel RECOUSSINES: 15 voix  
-Mr Alain COLOMBI: 4 voix

**Mr Michel RECOUSSINES, ayant obtenu la majorité absolue des votants est élu maire et accepte la fonction.**

### 3- ELECTION DES ADJOINTS

Mr Michel RECOUSSINES, maire élu, reprend la présidence de l'assemblée et propose de fixer le nombre d'adjoints à 4, permettant la possibilité d'élection d'un cinquième adjoint en cours de mandat.

**Vote à bulletins secrets du nombre des adjoints, le décompte des voix est :**

- 4 adjoints (oui) : 17 voix  
- Blanc : 1 voix  
- Non : 1 voix

**Le nombre d'adjoints est donc de quatre**

L'élection des adjoints se faisant maintenant par listes, avec parité obligatoire, Monsieur Michel RECOUSSINES fait appel de candidature de liste.

Une seule liste est proposée, composée des personnes suivantes :

- 1- Mr Simon COULOMBEL
- 2- Mr Alain MOLLE
- 3- Mme Sylviane DUQUENOY
- 4- Mme Dominique CHESNEAU

Mr Michel RECOUSSINES fait passer la liste au vote à bulletins secrets, les résultats sont :

- Liste : 15 voix
- blancs : 4 voix

La liste ayant obtenu la majorité absolue des votants est élue, les quatre adjoints sont donc :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Mr Simon COULOMBEL
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Mr Alain MOLLE
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Mme Sylviane DUQUENOY
- 4<sup>ème</sup> adjoint : Mme Dominique CHESNEAU

### 4- DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait lecture des délégations habituellement consenties au Maire afin d'assurer le fonctionnement au quotidien de l'administration de la Commune.

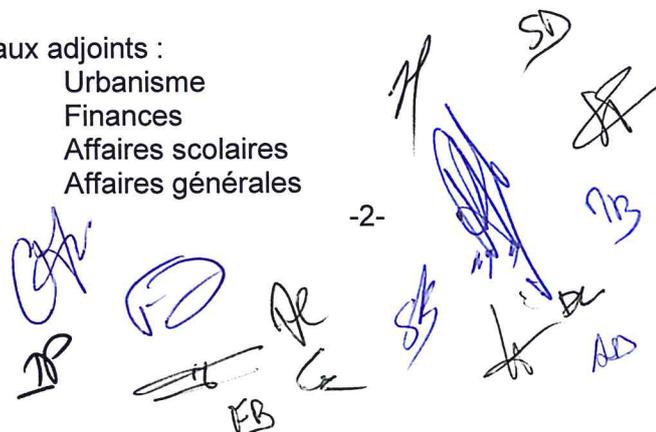
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces délégations

### 5- DELEGATIONS DES ADJOINTS

Monsieur le Maire confère les délégations suivantes aux adjoints :

- 1<sup>er</sup> adjoint, Mr Simon COULOMBEL : Urbanisme
- 2<sup>ème</sup> adjoint, Mr Alain MOLLE : Finances
- 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Sylviane DUQUENOY : Affaires scolaires
- 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme Dominique CHESNEAU : Affaires générales

-2-



## 6- INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

En application de la loi relative aux indemnités des élus de collectivités, Monsieur le Maire propose les indemnités suivantes :

Indemnité de fonction du Maire : 43% de l'indice 1015, soit 1 635 € bruts

Indemnités de fonction des adjoints : 16.5 % de l'indice 1015, soit 627 € bruts

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces indemnités.

## 7- Questions diverses

Monsieur le Maire évoque les différents syndicats auxquels la commune de Méré est adhérente, afin de prévoir les futurs représentants de la Commune.

De même, les différentes commissions de l'ancien mandat sont listées pour réflexion avant de décider celles de ce nouveau mandat.

A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, scattered across the page. Some signatures are clearly legible, such as "Thierry Ouellet", "F. Boug", "F. Barthelet", "J. Guillet", and "F. Dupuis". Others are more stylized and difficult to read.